



Besançon,

- 7 SEP. 2020

Direction de l'Education, du Sport et de la Culture

Service du Sport, de la Culture et de l'Education Populaire

Affaire suivie par : Florent VOYNNET

Ligne directe : 03.81.25.96.31

Madame, Monsieur,

Afin de valoriser de jeunes habitants du Doubs méritants, la section du Doubs de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), l'Association des Maires du Doubs, le Département du Doubs et l'Etat ont souhaité s'associer pour créer le prix-jeune « *Les Chemins de l'honneur* ».

Ce partenariat a pour but de promouvoir en direction des jeunes de 15 à 25 ans les valeurs que les signataires souhaitent promouvoir :

- Concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur, premier Ordre national,
- Promouvoir des actes civiques et des engagements citoyens,
- Développer des valeurs d'entraide et des actions bénévoles,
- Faire partager ces valeurs et les transmettre,
- Participer à des activités ou à des actions solidaires.

En tant qu'élu ou représentant d'une institution, vous êtes sollicités pour proposer au jury de sélection le nom de jeunes, dont vous estimez que l'engagement, le sens civique ou le dévouement sont remarquables.

Ces actions remarquables peuvent par exemple se traduire par un acte de bravoure auprès de citoyens en danger, une implication en direction de publics fragiles, ou dans de multiples actions d'intérêts collectifs.

Je vous invite donc à recenser les jeunes de votre collectivité ou structure susceptibles d'être nommés à ce prix, et de retourner à la section du Doubs de la SMLH, les fiches de candidatures (document ci-joint en modèle – une fiche par candidat) avant le 30 octobre 2020.

Un jury composé de quatre membres de la section du Doubs de la SMLH, deux représentants du Conseil départemental, un représentant des maires du Doubs et un représentant de l'Etat se réunira au mois de novembre, afin de choisir un lauréat qui se verra remettre un diplôme en séance solennelle au mois de décembre à l'Hôtel du Département. Il y sera joint une somme de 600 € (250 € de la SMLH, 100 € de l'AMD, 250 € de l'Etat) et deux ouvrages de prestige par le Département du Doubs et la SMLH.

En sus du premier prix, les jeunes qui suivront immédiatement le lauréat recevront également un diplôme, un livre sur la Légion d'honneur par la SMLH, un ouvrage sur le département du Doubs, et une somme de 100 € de la part de l'Etat.

Le Département du Doubs, l'Etat, l'Association des Maires du Doubs et la section du Doubs de la SMLH restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercient pour l'intérêt que vous porterez à cette initiative citoyenne.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos considérations distinguées.

La Présidente du Département,



Christine BOUQUIN

Le Préfet du Doubs,



Joël MATHURIN

Le Président de l'association des
Maires du Doubs

Patrick GENRE
Maire de Pontarlier
Président de la CC du Grand Pontarlier
Conseiller régional



Le Président de la section du Doubs de la
Société des Membres de la Légion d'Honneur



Jean-François ROBERT

Pièce jointe : Fiche de candidature